





La plateforme de débat numérique

Pour quoi faire et pour qui?

Le Conseil général du Val-de-Marne veut associer les personnes en situation de handicap mental aux décisions de politique publique qui les concernent. En 2012, il a mis en place un atelier citoyen avec 26 personnes pour mieux connaitre leurs besoins et réfléchir ensemble à des solutions et propositions pour l'action départementale. Un avis citoyen a été élaboré et un plan d'action a été validé.

Pour élargir le débat, le Conseil général prolonge l'atelier par un débat numérique. Il a pour cela créé une plateforme de débat expérimentale sur internet : http://mesideesaussi.valdemarne.fr

Le Conseil général souhaite mieux connaître les besoins des personnes en situation de handicap mental et enrichir l'action départementale grâce aux témoignages et propositions des personnes concernées.

Les thèmes du débat :

3 questions sont mises en débat sur 3 champs d'action que le Conseil général souhaite améliorer grâce aux avis des participants :

Le logement

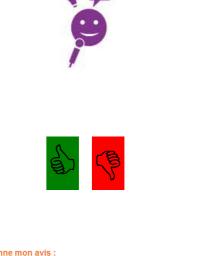
- L'accès aux services du Conseil général
- Le regard des autres

Un 4ème espace permet aux internautes de partager des idées sur d'autres sujets qui leur paraissent importants même si le Conseil général ne pourra peut-être pas répondre à tout.

Comment ça marche?

Chacun peut contribuer de 3 façons :

- ✓ Apporter son témoignage et faire des propositions pour répondre aux questions mises en débat : en s'enregistrant directement à l'aide d'un micro ou par écrit et aussi en postant une photo ou une vidéo.
- ✓ Réagir en votant sur les propositions déjà faites : d'accord / pas d'accord
- Réagir en commentant les propositions déjà faites



Envoyer

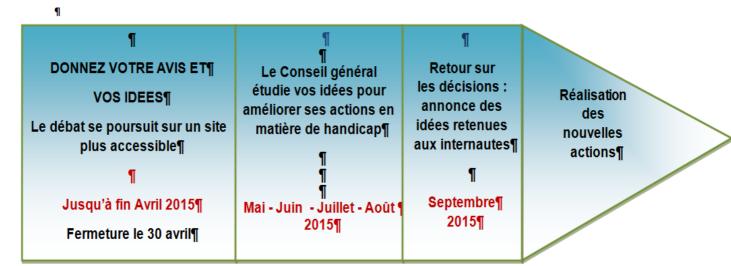
Toutes les idées sont bonnes!

Exprimer-vous directement et participez aux discussions engagées.

Pour toute information ou pour demander à supprimer une contribution, contacter : mes-idee-aussi@valdemarne.fr. Un manuel d'utilisation de la plateforme peut également être mis à disposition notamment des professionnels qui accompagnent un groupe de personnes à l'utilisation de la plateforme.

Calendrier de l'expérimentation et retour sur les décisions

Après une 1^{ère} phase de débat, la plateforme a été améliorée (sonorisation de tous les écrits notamment). Le débat se poursuit **jusqu'à fin avril 2015**.



Une charte éthique : un contrat implicite

Chaque participant accepte les règles de bienséance et de courtoisie de toute discussion. Dans le cas contraire, le modérateur se verra obligé de retirer les contributions. Il sera aussi susceptible de supprimer toute contribution qui serait contraire à la loi.

Une plateforme concertée

Le Conseil général a travaillé à la mise en place de cette plateforme de débat expérimentale avec **l'association Concert Urbain**. Cette association réalise des plateformes de débat sur internet notamment pour les jeunes. Elle a souhaité réfléchir avec le Conseil général à l'accessibilité du débat

démocratique pour tous.



Cette plateforme de débat a été construite grâce aux recommandations des

professionnels de l'ETAI, de l'AFASER et de l'ILVM, les établissements

d'associations partenaires gestionnaires de services pour personnes en

situation de handicap mental.

Et surtout, la plateforme s'est construite avec les premiers destinataires : les

publics. Ils ont testé le premier prototype et fait des propositions

d'amélioration. Les personnes de la délégation val-de-marnaise de

l'association d'autoreprésentation « Nous aussi » ont aussi apporté leurs

propositions.

Ces apports ont changé la structure du site.

Merci à tous!

L'équipe du Conseil général

4